

dialectes néo-celtiques. Luzin serait ainsi le mont et *Lissieu* l'endroit fertile en herbes, plantureux. Ce que vous nous dites du pays autorise mon allégation ; mais je ne veux pas m'y tenir.

Je remarque, chemin faisant, les deux :

*Billy*, le vieux et le neuf, qui me rappellent les *Billy*, latin *Billiacus* de Loir-et-Cher, *Billiat* de l'Ain, *Billom*, latin *Billo-magus*, de l'Auvergne ; ce dernier, très-certainement celtique, de même que le *Billio* d'une inscription de Seyssel.

*Rue profonde* (la) doit être une voie gauloise. Son peu de largeur, son encaissement, son existence plusieurs fois séculaire, tout tend à le démontrer. Cette voie vénérable mériterait d'être étudiée. Peut-être y trouverait-on, soit sous le pavage du moyen-âge, soit aux parois des escarpements, quelques traces des chars rustiques de nos ancêtres, traces qui se recherchent aujourd'hui avec fruit et persévérance.

Les vieux chemins d'origine celtique ou ligure, en Poitou, sont nommés *cueille de callis* ; en Lyonnais, *coulina* du diminutif inusité *callina*.

En revenant un peu sur nos pas vous m'amenez au :

Bois d'*Ars*. Ce nom n'indique ni un incendie, *ard-ere*, *ars-i*, *ars-um*, ni un lieu où des brigands *arrêtent*, mais une limite de tribu, de clan, de domaine druidique, et parfois un retranchement établi à cette limite. *Ars*, dans cette double interprétation, appartient à l'armoricain *arz* où le *z*, équivalent du *th* cornique, remplace une dentale (1). *Ars* ou *Arz* en Dombes est latinisé *Art-is* à la fin du x<sup>e</sup> siècle (2). *Ars-is* à la fin du xi<sup>e</sup> (3). *Ars* du Paladru apparaît sous sa forme *Ars* au xii<sup>e</sup> (4).

(1) Cf. Legonidec, *Dict. bret-franc.*, aux mots *arz*, *harz*. — M. de Rosenzweig, *Répert. archéolog. du Morbihan*, 207. — E. Johanneau, *Note sur la fontaine de la Herse*, dans les *Mém. de l'Acad. celt.* t. III, p. 321, etc.

(2) « Villa de Artis » (*Cartul. d'Ainay*, n° 173, ann. 994).

(3) « Vercherie... que vocatur ad Arsis » (*Cartul. de Mâcon*, n° 537, ann. 1096).

(4) M. Vallier, *Légend. de la ville d'Ars*, en cette *Revue*, S. III, t. II, p. 141.